

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

France. — Le steamer *Angis*, appartenant à M. Castelli, armateur de Marseille, allant à Cette avec trois passagers et dix hommes d'équipage, a été assailli par un cyclone et a naufragé près de Marseille. Tout le monde a péri.

Italie. — Dans la province d'Avellino 4 maisons se sont écroulées sous l'amas des neiges. Il y a eu 3 morts et 2 blessés.

Sur le mont Mattito près de Sessa (province de Caserte), une grange s'est effondrée, ensevelissant 11 bergers, dont 8 ont péri.

— A Celenza (Foggia), un ouragan de neige a détruit 4 maisons, ensevelissant 16 personnes, dont 8 mortes. On signale de fortes chutes de neige à Ravenne, Stresa, Sant'Angiolo. Plusieurs maisons se sont écroulées.

Angleterre. — La neige est tombée abondamment sur toutes les îles britanniques. Les paquebots d'Ostende et de Calais sont arrivés avec un grand retard. On signale de nombreux sinistres maritimes.

Serbie. — Le roi de Serbie va se rendre prochainement à Francfort rendre visite à la landgravine Anna de Hesse et faire la connaissance de sa fille Sibyl, âgée de 18 ans, qu'il a l'intention d'épouser.

Etats-Unis. — L'évaluation officielle des biens du défunt Jay Gould, le « roi des chemins de fer », à New-York, vient d'être terminée. Leur valeur s'élève exactement à 80,934,580 dollars, soit plus de 400,000,000 de francs.

Comme une excuse à ces énormes fortunes, les nouvelles de même date signalent une série de dons princiers qui viennent d'être faits à des institutions pédagogiques et charitables.

M. Cornélius Vanderbilt et ses frères ont fait ces jours-ci un don de 1,750,000 à la clinique Vanderbilt, du Columbia collège. Mme Sloane a donné 10 millions à l'hôpital Sloane. Enfin, récemment, deux anonymes ont donné 2 millions et demi pour les nouveaux bâtiments du Columbia collège.

Guerre sino-japonaise. — Les Chinois se retirent graduellement derrière la grande muraille. Les Japonais continuent à avancer dans la direction de Shu Kow.

Au dernier combat, les Chinois ont eu 200 morts et 150 prisonniers.

CANTON DE FRIBOURG

Conseil d'Etat. — Séance du 11 janvier 1895. — Le Conseil autorise la commune de Sâles (Sarine) à vendre divers immeubles.

— Il approuve les statuts de l'Université.
— Il autorise M. Gustave Clément, de Romont, porteur d'un diplôme fédéral de médecin, à pratiquer son art dans le canton de Fribourg.

— Il nomme :
M. Bovet, Marie-Alexandre, contrôleur des hypothèques à Gruyères, aux fonctions de greffier près la

ma parole, qu'il devient en plomb. Et avec ça, que je viens de faire une trotte !...

Est-ce que vous avez des enfants, vous, madame ?
Thérèse rougit. Evidemment, on la prenait pour la femme d'André.

— Non, dit-elle avec un sourire heureux ; mais ça viendra !... ajouta-t-elle en jetant un regard très doux à André.

— Il n'y a peut-être pas bien longtemps que vous êtes mariée non plus, car vous n'avez pas l'air vieux tous les deux. Mais les petits arriveront, allez !... Vous êtes un trop beau couple... Ça serait joliment dommage si vous n'en aviez pas !...

Elle parla encore très familièrement de toutes choses et Thérèse, heureuse comme elle ne l'avait jamais été, l'écoutait, le cœur bondissant et les yeux plus brillants que des escarboeilles.

Ainsi, c'était vrai, elle pourrait être sa femme !... Pendant un instant, elle se figura même qu'elle l'était... Quel calme alors fut le sien !...

Elle descendit en son âme... Oni, c'était bien là qu'était le bonheur pour elle !...

Christian dormait toujours. André n'avait pas perdu un mot de la conversation. Il paraissait aussi gêné que Thérèse au contraire était rayonnante et heureuse.

Ce jour-là, Mlle de Rochebelle fut avec tous d'une douceur exceptionnelle.

Le soir, ayant par hasard rencontré André, elle lui tendit la main et la lui serra sans un mot, mais d'une pression si chaude que le jeune homme, bouleversé à rendre l'âme, se dit :

— Ah ! cette fois-ci, c'est bien fini, il faut que je parte !...

X

Cruelle déception.

Le printemps était tout à fait venu et dans une éclosion superbe l'avrilée éclatait en bourgeons dans les arbres, faisait chauds et tièdes les rayons du soleil, rendait l'air d'une

justice de paix de Gruyères ; Mlle Ducry, Véronique, à Dompierre, débitante de sel à Dompierre.

— Il nomme :

a) au grade de capitaine d'infanterie (fusiliers) : M. Guidi, Charles, à Fribourg ; b) au grade de 1^{er} lieutenant d'infanterie (fusiliers) : MM. Gunther, Reinhold, à Ascona ; Brugger, Nathan, à Dirlaret ; Weck, Ernest, à Fribourg ; Guillod, Henri, à Nant.

Banque cantonale fribourgeoise. — Dans sa séance du 12 courant, le Conseil de surveillance de cet établissement a pris connaissance des résultats de l'exercice de 1894.

Les bénéficiaires se sont élevés à	Fr. 133,106 26
Report de l'année 1893	> 2,281 73
Total disponible,	Fr. 135,387 99

La répartition en a été fixée comme suit :	
5 % au actions	Fr. 120,000 —
A la réserve supplémentaire,	
pour la porter à fr. 200,000	> 10,000 —
Report à nouveau pour 1895	> 5,387 99
	Fr. 135,387 99

Le coupon N° 15 est payable dès ce jour par 25 fr., à la Banque cantonale à Fribourg, Bulle, Estavayer et Morat et à Romont chez M. Victor Forney.

(Communiqué.)

Pièces fausses. — Le caissier d'une des plus importantes maisons de Fribourg informe qu'il circule dans cette ville des pièces fausses de 1 fr. Elles sont à l'effigie de l'*Helvetia* et au millésime de 1876. Au simple coup d'œil, elles paraissent parfaitement imitées, mais elles sont légèrement plus minces et inférieures de poids. Le toucher en est savonneux et le son mat.

Village menacé. — Les eaux du lac de Morat menacent toujours d'engloutir les terres de Valamand-dessous. On redoute une catastrophe lorsque le dégel se produira. A cette place, le lac a une profondeur de 40 à 50 mètres.

Déjà en 1883, deux poses de terrain et une partie du débarcadère ont disparu dans les profondeurs du lac.

Récompense. — Le postillon Charles Mailard, à Romont, faisant le service postal Romont-Payerne, vient de recevoir de la Direction générale des postes un montant de 90 fr. à titre de récompense pour bons soins, régularité et propreté dans le service.

Longévité. — On nous signale un cas extraordinaire de longévité. Trois vieillards, vivant ensemble à Joressens (Vuilly), comptent ensemble plus de 250 ans.

Incendie. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un incendie s'est déclaré vers une heure et demie du matin, à Villarepos, dans une maison appartenant à MM. Adolphe et Paul Folly, ce dernier, syndic de la commune.

Le feu ayant éclaté pendant que tout le monde était plongé dans le sommeil, les habitants de la maison n'ont eu que le temps de se sauver. Le bétail, consistant en une vache, deux génisses et deux porcs, a péri dans les flammes. Le mobilier a aussi été

sérénité et d'une douceur presque estivales, mettait de la joie et de la gaieté partout.

— Il faut partir le plus tôt possible pour Rochebelle, avait dit le docteur Désormeaux, et là, loin de toutes préoccupations, de tout travail, avec de l'exercice et un régime sévère, l'état de M. de Rochebelle se modifiera sans doute.

Nadine, de fort mauvaise humeur de quitter si tôt Paris, déclara qu'elle confierait son mari aux soins de ses deux filles et de son secrétaire et qu'elle ne viendrait que plus tard rejoindre sa famille.

Cependant, avant de les laisser parler ainsi, elle alla trouver Christian et lui annonça qu'elle avait de graves choses à lui communiquer.

— Mon ami, lui dit-elle, notre fille aînée m'a souvent été demandée en mariage. Je ne vous en ai pas parlé parce que je n'estimais pas que la chose fût sérieuse et en valût la peine ; mais aujourd'hui il se présente un parti superbe et qui vous permettra d'établir Thérèse sans faire l'abandon d'une portion des jouissances que vous avez, lesquelles sont nécessaires à notre train de maison.

Depuis longtemps déjà, le comte de Rochebelle était habitué à ne voir que par les yeux de sa femme, à ne penser et à n'agir que par sa volonté ou son inspiration.

— Voyons le parti ? dit-il.

— C'est M. de Combremont, d'une très vieille famille de magistrats, magistrat lui-même puisqu'il est à trente ans juge d'instruction au parquet de la Seine ; et, colossalement riche, ayant, comme aîné de la famille, hérité de plusieurs oncles et de plusieurs tantes.

Thérèse aura vingt ans dans quelques mois, les âges sont en parfaite convenance et M. de Combremont éprouve pour votre fille une passion qui la lui fera accepter rien qu'avec les seuls droits qu'elle aura plus tard, le plus tard possible, espérons-le, — à la fortune de don José.

— Est-ce que Thérèse acceptera ce projet d'union demanda Christian.

brûlé presque en entier, ainsi que les provisions et les fourrages.

La cause de cet incendie n'est pas connue.

GRUYÈRE

Banquet du Cercle des Arts et Métiers. (Suite.)

M. Gavard, ancien conseiller d'Etat de Genève, a la parole ; voici à peu près son magnifique discours : Chers confédérés, vous m'avez, il y a deux ans, dans une circonstance analogue, comblé de vos témoignages de sympathie et je suis heureux de jouir de votre républicaine hospitalité.

L'année dernière, votre Grand Conseil et votre Conseil d'Etat ont gratifié notre canton de Genève d'une double fournée de citoyens qui n'étaient pas nés sur les bords de la libre Sarine. Il sera donc bien permis à un radical genevois de se présenter aujourd'hui à cette tribune pour vous féliciter des conquêtes que vous venez d'obtenir, la nomination des syndics par le peuple, le droit d'initiative et deux représentants aux Chambres fédérales.

Au nom des radicaux genevois, je forme le vœu que vous persévériez dans cette voie, où le bon droit et le patriotisme vous donneront sûrement des succès nouveaux.

Au 4 novembre, l'âme des patriotes a palpité d'allégresse ; dans toute la Suisse s'est élevé un cri d'indignation contre ceux qui voulaient transformer la patrie suisse en une question de gros sous.

Le 4 novembre a été le digne couronnement de 1848 et de 1874 ; il a constitué l'unité morale, l'accord des consciences et des cœurs appliqué au développement fédéral, cantonal et communal. Cette unité morale est, depuis 20 ans, la plus belle conquête réalisée sur les égoïstes. La Suisse a déclaré qu'elle avait confiance en ses représentants à Berne. Les Suisses sont un peuple de frères et plus ils seront unis, plus ils seront forts.

La République helvétique a encore de la besogne à accomplir ; nous sommes loin d'être un modèle à soumettre aux autres peuples ; nous devons tous apporter une parcelle de nos cœurs, l'obole de notre intelligence et de notre volonté à ce qui constitue le patrimoine de la nation. N'y a-t-il plus d'ignorants ? Nos villes, nos plaines offrent-elles le tableau du plus parfait bonheur ? Non, il existe encore bien des pauvres, des souffrants, des déshérités et c'est sur le terrain économique, scolaire et social que doit se poursuivre l'œuvre patriotique. La Suisse, placée au milieu des grandes nations, doit être unie pour accomplir sa tâche et donner le bon exemple. L'autorité d'un peuple s'appuie sur la force de son individualité dans le monde, sur les principes de justice entre les hommes.

Tous, agriculteurs, ouvriers, animés de ces sentiments, doivent désirer l'école nationale, débarrassée de tout préjugé sectaire, l'école fréquentée par les adhérents de toutes les confessions, l'école instituée par ce principe : Le régent maître à l'école. Là est le véritable fondement de la démocratie future qui, sans cela, serait incomplète.

Les sourcils de Nadine se froncèrent.

— Je l'espère bien, dit-elle. Et, dans tous les cas, je ferai tout ce qu'il faudra pour le lui faire accepter.

Une leur mauvaise, en prononçant ces paroles, avait passé dans les yeux sombres de la comtesse.

Christian qui avait horreur des scènes, maladif et apathique comme il l'était, ne demanda pas d'explications à sa femme. Il se contenta de lui dire :

— Dans l'état d'exaspération où Thérèse et vous vous êtes mutuellement l'une contre l'autre, je vous conseille, si vous voulez réussir, de ne pas lui parler directement de cette chose-là.

— Alors, qui voulez-vous que j'en charge ? Car vous ne voulez pas vous en occuper, évidemment.

— Je ne le pense pas, ma chère amie, je suis trop fatigué pour cela.

— Oh ! vous seriez bien portant que ce serait tout comme. Mais passons...

France me hait encore plus que sa sœur. Alors qui pourrait mener à bien cette délicate mission ?

— Mais vous oubliez Sybil, ma chère amie, Sybil qui vous est toujours dévouée, quoi qu'on en dise. Elle a conservé un grand empire sur Thérèse et, seule dans la solitude de Rochebelle, elle pourra peut-être, cet été, arriver à bonne fin.

— Vous avez raison, Christian, fit Nadine, qui venait de réfléchir et, avant votre départ, je veux m'entendre avec Sybil.

Depuis que les salons de Mme de Rochebelle étaient ouverts, un des plus assidus à les fréquenter avait été Maurice de Combremont.

C'était un esprit d'élite, d'une exceptionnelle noblesse de sentiments, d'une délicatesse de tact presque féminine.

Mais il n'avait avec cela aucune des qualités brillantes qui posent un jeune homme dans un salon.

(A suivre.)

2000 institu
tionale et l'ex
Schenk, ce vét
malhonnêtes, q
scolaire où il n
aux cantons i
leur œuvre, de
pour ces apôtr
pain assuré ; il
soupe chaude
mestique ; il ve
ciale ; il veut é
sans peur et sa
nouveaux facte
rielle. C'est là
trouver des tal
enfants ce cour
où disparaissent
et en fera des
œuvre de justi
la fortune ; nou
soient à la tête
sions puiser à
contient tellem
trie. Ce sera a
et pour le peu
quelle l'éminen
jet de loi sera
de sécurité, ce
de la Suisse.
chômage, la vi
démocratique
des apôtres de
jourd'hui et de
ser des progrès
sur ce que la r
Buvons donc
ritables, à ce
ce Dieu qui, q
d'amour et de
la carrière du
complissement
nion des force
aux radicaux f
de Bulle qui p
grès démocrati

L'Ami du p
qu'au banquet
dit des choses
consciencés ca
Fribourgeois
Vous avez é
tôt vous n'ave
vous mettons
reçu à ce ban
hasard, vous
la condamnat
teurs, de l'arb
gouvernement
reconnaître q
nous ne nous
hautement. E
indignation ai

L'Ami du p
pièce au Fra
beaucoup de t
Personne ne
l'Ami ; mais le
ce journal s'a
est connue de
d'ailleurs, qu
peuple, on a l
a produit l'au
devrait avoir
tranquilles.

L'Ami du p
ce que nous p
rière d'école p
naissance du
respectable co
autrement qu
tard, comme l
la Liberté.

Si le projet
amélioration du
lier, nous ne v
ver ; au contra

de CH
à

Bulle, le 11 janvier 1895.

A la Rédaction du journal *la Gruyère*, Bulle.

Monsieur le Rédacteur,

Nous vous prions de bien vouloir insérer les lignes ci-après, en réponse aux articles publiés dans vos N^{os} 101 du 19 décembre 1894 et 3 du 9 courant, prenant à partie l'administration du chemin de fer Bulle-Romont.

Nous relèverons en tout premier lieu un point au sujet duquel nous marchons entièrement d'accord avec votre correspondant, c'est celui de l'insuffisance d'éclairage public de l'avenue de la gare de Bulle. La réclamation est des plus fondées et nous prions ce correspondant, qui revendique les mêmes droits que nous, de bien vouloir suivre notre exemple en s'adressant à l'administration communale pour faire remédier à un état de choses qui, évidemment, n'est pas tolérable. — Sous le 6 octobre 1893, nous avons signalé ce fait à cette autorité et, pour toute réponse, l'on a gratifié l'avenue de la gare d'une maigre lampe électrique en lieu et place des deux grands réverbères qui ont existé depuis la création du chemin de fer jusqu'au moment de l'installation provisoire de l'éclairage au pétrole. — Ceci se passe de commentaires et nous nous réservons de reprendre cette question en temps opportun, mettant en parallèle la contribution qui nous est imposée pour l'éclairage public avec la part de cet éclairage qui nous est dévolue. Voilà notre réponse à l'article du 19 décembre.

Abordons maintenant celui du 9 janvier qui n'est pas moins intéressant. — Décidément, monsieur votre correspondant a du talent; il veut, en matière de chemins de fer, en savoir plus long que les autorités fédérales et cantonales dont les prescriptions sont rigoureusement observées par notre administration. — Nous le renvoyons à cet égard au Haut Département fédéral des chemins de fer qui, certes, exerce sur nous, comme sur toutes les compagnies de chemins de fer suisses, un contrôle des plus minutieux.

Votre correspondant réclame au sujet du manque de chauffage des salles d'attente avant le départ du premier train, du défaut de prévenance du personnel des gares envers les expéditeurs de bestiaux, de l'insuffisance d'éclairage sur les quais, etc., etc., et il invite les administrateurs du Bulle-Romont à exercer une surveillance active, une constante vigilance et quelquefois soudaine pour assurer dans chaque partie de l'exploitation une marche des affaires comme le public payant est en droit de l'exiger!

C'est très bien, mais avant tout, nous demandons formellement à cet ardent correspondant de nous signaler quels sont les *plaignants réels* de toutes les lacunes qu'il lui plaît de relever; car ni notre administration, ni celle du Jura-Simplon, pas plus que le Département fédéral des chemins de fer, n'ont reçu de pareilles plaintes depuis que la ligne Bulle-Romont est en exploitation. Tous les faits avancés sont évidemment de son imagination et aussi longtemps que nous ne recevons pas de communications officielles du Département fédéral des chemins de fer, nous considérerons et nous déclarerons publiquement que toutes ces allégations sont calomnieuses et dénuées de tout fondement. C'est un système intéressé de dénigrement contre lequel nous devons nous élever et protester une fois pour toutes.

En ce qui concerne l'éclairage particulier de la gare de Bulle, nous déclarerons de même une fois pour toutes que les installations actuelles répondent entièrement aux conditions exigées pour cette gare; elles sont, par ce fait, reconnues très suffisantes soit par M. l'ingénieur fédéral du contrôle des chemins de fer, inspectant notre réseau, soit par M. l'inspecteur des gares du Jura-Simplon.

Nous terminons en expliquant que l'éclairage des gares du Bulle-Romont est, depuis le 1^{er} janvier 1895, à la charge de la compagnie exploitante du Jura-Simplon à laquelle votre correspondant pourra à l'avenir adresser ses plaintes, si le cœur lui en dit. Nous ne continuerons pas de faire de la polémique de journaux et laisserons le public impartial juger.

Veillez agréer, monsieur le Rédacteur, l'assurance de notre considération distinguée.

Chemin de fer Bulle-Romont :
L'Administrateur délégué à la Direction.
PAUL FEIGEL.

Pour couper court au malentendu pouvant résulter d'entrefilets parus dans quelques journaux, la Direction de police de la ville de Bulle, ensuite de décision du Conseil communal, avise que les masques sont tolérés pendant toute la période de carnaval, pourvu qu'ils soient décents et qu'ils se conduisent d'une manière convenable.

En revanche, les sorties nocturnes des enfants sont formellement interdites; des mesures sévères sont prises à cet égard.

Par ordre : *Le Secrétariat de ville.*

Institut Davillard.
Bilan à fin décembre 1894.

ACTIF	
1. Titres et créances	Fr. 43,730 50
2. Immeubles, rière Bulle et Gruyères	> 229,223 —
3. Mobilier	> 5,667 15
4. Débiteurs divers	> 5,910 60
5. Caisse, solde	> 18 20
6. Réparations	> 132 10
7. Dépôt en compte courant	> 1,500 —
	Fr. 286,176 55

PASSIF	
1. Capital	Fr. 126,508 62
2. Créanciers divers	> 159,667 93
	Fr. 286,176 55

Certifié conforme aux livres :

Bulle, le 5 janvier 1895.

Le Président :
AM. MOULLET, curé.

Le Caissier-comptable :
AUGUSTE BARRAS.

Crédit foncier. — Le Crédit foncier fribourgeois touche à sa fin. Il résulte des comptes que les actions obtiendront environ 460 fr., y compris les intérêts arriérés. Des ventes d'actions ont eu lieu à des prix inférieurs à celui indiqué. La Banque populaire de la Gruyère est chargée de parachever la liquidation.

Représentation. — La Société de chant de Grandvillard, avec l'aimable concours de M. Currat, notaire, donnait dimanche dernier trois représentations successives au profit d'une œuvre de charité.

L'affluence était énorme, de Bulle surtout. A la première représentation, plus de 150 personnes se pressaient dans la salle de l'auberge du Mouton et, vraiment, elles n'ont pas regretté leur course. Les chanteurs de Grandvillard ont été à la hauteur de leur réputation et la pièce : *le Sourd ou l'Auberge pleine* a eu un plein succès; les applaudissements nourris du public l'ont prouvé.

M. Currat a, comme toujours, supérieurement chanté.

Concert. — Nos lecteurs prendront avec grand plaisir connaissance du programme qui figure aux annonces de la 4^e page et qui nous promet une charmante soirée pour dimanche prochain, aux Alpes.

La magistrature couchée. — Nous connaissions déjà la magistrature debout et la magistrature assise, mais la magistrature *couchée*!!! Il a été donné à un magistrat de notre ville, officier d'état civil et lieutenant de préfet, d'offrir tout dernièrement à notre population le spectacle écœurant d'un homme ivre-mort étendu dans la neige sans pouvoir se relever. Et c'est cette espèce de gens que les journaux gouvernementaux voudraient nous forcer d'admirer! Pouah!

BIBLIOGRAPHIE

Le Traducteur, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues française et allemande, paraissant à la Chaux-de-Fonds le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — Prix d'abonnement : 2 fr. 80 par an, 1 fr. 50 par semestre.

Cette petite feuille rendra de précieux services à tous ceux qui ont déjà quelques connaissances de l'une ou de l'autre des deux langues et qui cherchent à s'y perfectionner. Joignant l'utile à l'agréable, elle facilite le travail en évitant les pertes de temps qui résultent des recherches dans les dictionnaires et offre en même temps une lecture soigneusement choisie avec bonne traduction.

Nous recommandons à tous ceux de nos lecteurs qui s'occupent d'études de langues de demander à l'administration du *Traducteur*, à la Chaux-de-Fonds, un numéro spécimen, qui leur sera adressé gratis et franco.

Nos lecteurs sont instamment priés de nous informer aussi rapidement que possible des faits intéressants qui parviennent à leur connaissance. Les communications anonymes ne sont pas insérées.

ainsi que les provisions et
die n'est pas connue.

YÈRE

des Arts et Métiers.

seiller d'Etat de Genève, a
es son magnifique discours :
m'avez, il y a deux ans,
alogue, comblé de vos té-
et je suis heureux de jouir
pitalité.

Grand Conseil et votre
notre canton de Genève
citoyens qui n'étaient pas
libre Sarine. Il sera donc
genevois de se présenter
ne pour vous féliciter des
ez d'obtenir, la nomination
le droit d'initiative et deux
res fédérales.

genevois, je forme le vœu
cette voie, où le bon droit
neront sûrement des suc-
des patriotes a palpité d'al-
suisse s'est élevé un cri d'in-
voulaient transformer la
ion de gros sous.

de digne couronnement de
stitué l'unité morale, l'ac-
ces cœurs appliqué au dé-
tonal et communal. Cette
20 ans, la plus belle con-
sistes. La Suisse a déclaré
ses représentants à Berne.
de frères et plus ils seront

ue a encore de la besogne
s loin d'être un modèle à
ples; nous devons tous ap-
s cœurs, l'obole de notre
olonté à ce qui constitue le
N'y a-t-il plus d'ignorants?
ent-elles le tableau du plus
existe encore bien des pau-
dshérités et c'est sur le
ire et social que doit se
ique. La Suisse, placée au
s, doit être unie pour ac-
r le bon exemple. L'auto-
sur la force de l'idée du
timent de son individualité
ncipales de justice entre les

riers, animés de ces senti-
cole nationale, débarrassée
l'école fréquentée par les
nfessions, l'école instituée
t maître à l'école. Là est
la démocratie future qui,
ce.

roncèrent.
Et, dans tous les cas, je ferai
i faire accepter.
prononçant ces paroles, avait
e la comtesse.
des scènes, maladif et apathi-
anda pas d'explications à sa
ire :

on où Thérèse et vous vous
e l'autre, je vous conseille, si
as lui parler directement de
ne j'en charge? Car vous ne
videmment.
ère amie, je suis trop fatigué
tant que ce serait tout comme.

que sa cœur. Alors qui pour-
e mission?
l, ma chère amie, Sybil qui
oi qu'on en dise. Elle a con-
rèrèse et, seule dans la solitude
it-être, cet été, arriver à bonne

ian, fit Nadine, qui venait de
part, je veux m'entendre avec
ne de Rochelle étaient ou-
s fréquenter avait été Maurice

ne exceptionnelle noblesse de
le tact presque féminine.
aucune des qualités brillantes
ans un salon.

(A suivre.)

2000 instituteurs viennent de réclamer l'école nationale et l'exécution du programme politique de Schenk, ce vétérinaire, cet homme en butte aux attaques malhonnêtes, qui a posé le programme d'une action scolaire où il n'y a rien à répondre. Il veut accorder aux cantons indépendants les moyens d'accomplir leur œuvre, de mieux payer les instituteurs; il veut, pour ces apôtres des idées justes et nationales, le pain assuré; il veut que l'on donne à l'enfant une soupe chaude quand il ne la trouve pas au foyer domestique; il veut, en un mot, commencer l'œuvre sociale; il veut élever l'enfant, former des générations sans peur et sans reproche et créer pour le pays de nouveaux facteurs de prospérité nationale et matérielle. C'est là une œuvre de sécurité qui aidera à trouver des talents dans le peuple, qui donnera aux enfants ce courant intellectuel et moral, ce renouveau où disparaissent les castes et les différences sociales et en fera des artisans de leur bonheur. Ce sera une œuvre de justice et d'égalité. Adieu le prestige de la fortune; nous voulons que les citoyens intelligents soient à la tête des gouvernements et que nous puissions puiser à pleines mains dans cette classe qui contient tellement d'éléments fructueux pour la patrie. Ce sera alors l'avènement de la démocratie par et pour le peuple. L'assurance obligatoire pour laquelle l'éminent M. Forrer vient d'élaborer un projet de loi sera le moyen d'arriver à créer cet édifice de sécurité, ce coin de ciel bleu pour chaque enfant de la Suisse. L'assurance contre les accidents, le chômage, la vieillesse, voilà une œuvre éminemment démocratique et républicaine. Tous, nous devons être des apôtres de cette idée, de cette besogne suisse d'aujourd'hui et de demain. N'y a-t-il donc pas à réaliser des progrès, véritables conquêtes sur l'égoïsme, sur ce que la nature humaine a d'humain et de bas.

Buvons donc à ce qui rend les hommes bons, charitables, à ce qui reconforte et élève l'âme, buvons à ce Dieu qui, quoi qu'on en dise, est un Dieu de paix, d'amour et de tolérance, qui sait nous inspirer dans la carrière du bien et saura nous guider dans l'accomplissement d'une œuvre nationale, buvons à l'union des forces radicales, à l'assurance obligatoire, aux radicaux fribourgeois, à cette phalange de la ville de Bulle qui personnifie la marche en avant du progrès démocratique. (La fin au prochain numéro.)

L'Ami du peuple affirme dans son dernier numéro qu'au banquet du Cercle des Arts et métiers il s'est dit des choses indignes et il en appelle à toutes les consciences catholiques et en particulier à celle du *Fribourgeois* pour venger l'outrage.

Vous avez été mal renseigné, maître Ami, ou plutôt vous n'avez pas du tout été renseigné et nous vous mettons au défi de prouver que la religion ait reçu à ce banquet la moindre éclaboussure. Si, par hasard, vous voudriez entendre par choses indignes la condamnation, qui a été faite par plusieurs orateurs, de l'arbitraire et de l'autoritarisme de notre gouvernement, nous ne ferons aucune difficulté de reconnaître que pareils propos ont été tenus et que nous ne nous gênons en rien pour les approuver hautement. Et maintenant, allez donc porter votre indignation ailleurs, à Villarvillard, par exemple.

L'Ami du peuple, dans le but très évident de faire pièce au *Fribourgeois* dans la Gruyère, s'occupe beaucoup de tout ce qui intéresse notre district.

Personne ne se laisse prendre aux petits trucs de l'Ami; mais lorsque, pour alimenter sa polémique, ce journal s'attaque à des citoyens dont l'honnêteté est connue de chacun, tout le monde est indigné; d'ailleurs, quand, comme le rédacteur de l'Ami du peuple, on a la honte d'appartenir à une famille qui a produit l'auteur des scandales de Villarvillard, on devrait avoir la pudeur de laisser les braves gens tranquilles.

L'Ami du peuple a l'amabilité de nous demander ce que nous pensons du programme Schenk en matière d'école primaire. N'ayant pas encore eu connaissance du projet définitif élaboré par l'éminent et respectable conseiller fédéral, nous ne pouvons faire autrement que de renvoyer notre jugement à plus tard, comme le fait d'ailleurs la comère de l'Ami, la *Liberté*.

Si le projet Schenk prévoit, comme on l'a dit, l'amélioration du sort de l'instituteur et du pauvre écolier, nous ne voyons aucun inconvénient à l'approuver; au contraire, nous y applaudirons de grand cœur.

Le magasin de farines
de CHARLES MOREL, à Bulle,
EST TRANSFÉRÉ
à côté du restaurant du Moléson.

L'Almanach Hachette
Petite encyclopédie populaire — unique en son genre.
ÉDITION SUISSE
est en vente au bureau du journal. — Prix : 1 fr. 50.

VENTE DE BOIS

Lundi prochain, 21 janvier prochain, la commune d'Echarlens vendra en mises publiques, dans ses différentes forêts, un grand nombre de numéros de belles plantes sur pied, propres pour le commerce, de fortes dimensions.

Le même jour, 21 janvier, le Conseil paroissial exposera aussi à vendre, par voie de mises publiques, plusieurs grands frènes sur pied.

Rendez-vous des mises à 9 heures du jour, à l'auberge dudit lieu.

Echarlens, le 14 janvier 1895.

Par ordre :

28] *Le Secrétaire communal et paroissial.*

VENTE DE BOIS

A Montgeron près Pringy, 16 plantes sapin premier choix, et au Crêt-à-Baron près le Pâquier, 4 plantes sapin.

Déposer les offres écrites avec le mode de paiement sous pli fermé pour le 17 courant, à 10 heures du matin, au bureau du notaire Dupré, à Bulle.

La visite de ces bois aura lieu les 11 et 15 courant; rendez-vous chez le garde M. Joseph Gremion, à Pringy, chaque fois le matin à 9 heures.

Mises de bétail.

Mathilde, veuve de Laurent Andrey, exposera à vendre en mises publiques, au village de Charmey, le **lundi 21 courant**, dès 10 heures du matin, quinze vaches et taures portantes, deux taureaux et deux bœufs.

Favorables conditions de paiement.

MEUBLES

Tous les jeudis jusqu'au Carnaval, dans la grande salle de l'hôtel de l'Écu, à Bulle on vendra en mises publiques livres un certain nombre de meubles neufs, tels que lits, tables, chaises, commodes, etc., le tout taxé à bas prix. Ouverture des mises à 10 heures du matin.

PETIT DOMAINE

à vendre ou à louer.

La jolie propriété de la Biollaz, à Gume-fens, comprenant maison d'habitation complètement réparée, avec grange, écurie et 3 1/2 poses environ de bon terrain.

Favorables conditions de paiement.

On traitera de gré à gré.

S'adresser à la Banque cantonale, à Fribourg, ou à son Agence à Bulle.

L'Agence agricole Aug. Barras,

à BULLE informe l'honorable public qu'à partir de ce jour l'assortiment de ses magasins a été considérablement augmenté et comprend spécialement les articles suivants :

Ferronnerie, quincaillerie.

Clouterie, visserie, serrurerie.

Outils d'artisans.

Tuyaux pour fourneaux

et coudes plissés.

Tôle et fer brillants.

Verres à vitres.

Spécialité d'articles de ménage

étamés et émaillés.

Brosserie.

Assortiment complet

d'ustensiles de fromageries.

Machines et outils agricoles.

Prix très modérés.

Dimanche 20 janvier :

CASSÉE

à l'auberge de la Croix-Blanche,

à RIAZ

Invitation cordiale.

27] Vincent CLERC

Souvenirs en cheveux

sont exécutés soigneusement et promptement, à des prix très modérés, par *Virginie Debieux*, maison de M. Hyacinthe Sudan, Bulle, 51 Grand'rue 51.

Tailleur-coupeur.

Le soussigné se recommande toujours à l'honorable public de la ville et de la campagne pour la confection de vêtements sur mesure. Travail soigné et à bref délai.

Il se charge aussi de toutes réparations et dégraissage de vêtements.

Il est à même de fournir à un prix modéré tous les patrons modèles de vêtements pour messieurs, jeunes gens et enfants, avec explication.

L.-A. Fleury, tailleur-coupeur, Grand'rue, Bulle,

35 maison de Mme Vve Remy, confiseur.

Grande salle de l'hôtel des Alpes, à Bulle.

Dimanche 20 janvier 1895 :

Bureau à 7 1/2 heures.

Rideau à 8 heures.

CONCERT

REPRÉSENTATION DRAMATIQUE

donnés par la **CHORALE DE BULLE** avec le bienveillant concours de la SOCIÉTÉ DE MUSIQUE

PROGRAMME

PREMIÈRE PARTIE
Fanfare : Ouverture de « Lucrezia Borgia », de DONIZETTI, arr. par HERBERHOLD.
Chœur : L'Automne J.-B. SCHMELZER.
Duos pour deux violons et piano :
 a) Motif de l'opéra : « Das letzte Fensterlein » LANNER.
 b) Arioso J. HÄNDEL.
Quatuor : Les Bacheliers de Salamanque BURTY.
Chœur : Où voles-tu, belle hirondelle? PLUMHOP.
Piano : Polonaise CHOPIN.
Fanfare : Souvenir de Stuttgart, pas redoublé KOPETSKY.

SECONDE PARTIE

LE CHAPEAU D'UN HORLOGER

Comédie en un acte, par Mme DE GIRARDIN.

Personnages : Gonzalès, L. S. — Rodrigues, P. P. — Amédée, domestique, M. T. — Le portier, E. J. — L'horloger, A. K. — Stéphanie, femme de Gonzalès, J. M. — Henriette, femme de chambre R. R.

PRIX DES PLACES : Réservées, 1 fr. 50. — Premières, 1 fr. — Secondes, 60 cent.

Salle chauffée. — Défense de fumer.

On peut se procurer des cartes dès ce jour au café de l'hôtel des Alpes.

FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, beurre d'épeautre.

Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Jos. CROTTI, Bulle.

649]

Entreprise en bâtiments.

CHARPENTE MENUISERIE

PASQUIER FRÈRES, BULLE

Atelier de machines; force motrice électrique.

Ebénisterie, tapisserie. — Ameublements complets.

Glaces, portières et rideaux.

TRAVAIL À FAÇON AUX MACHINES

Fourniture de moulures et pièces tournées pour menuisiers et ébénistes.

MEUNERIE AGRICOLE

BARBEY-NICOLLIER

Magasins sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.

FARINES de tous genres. — **SONS** supérieurs et ordinaires.

Gros et détail. — PRIX RÉDUITS.

BLÉS rouges et noirs pour la volaille.

Grand choix d'AVOINES blanches,

depuis 10 fr. le sac de 150 litres (10 quarterons ancienne mesure).

Beurre d'épeautre.

[410]

Contre la chlorose, l'anémie, etc., remède sans rival.

Bitter ferrugineux (M11636Z) 933 Très facilement assimilable.

Se trouve dans toutes les pharmacies.

Dennler, Interlaken.

Magasins de la Concurrence,

BULLE — Maison Perret-Berthet — BULLE

OCCASION! Grand choix de GANTS peau de Grenoble

première qualité, noirs et couleurs, à 4 boutons, à 2 fr. 25 la paire.

Etoffe soie pour robe noire et couleur, ainsi qu'en moire, à

des prix surprenants de bon marché.

Voilette haute nouveauté, à 40 cent. le mètre.

Bas noirs laine et coton pour messieurs, dames et enfants.

GRAND CHOIX DE LAINAGES

Spécialité de chapeaux et casquettes pour hommes et enfants

dans des prix défiant toute concurrence.

SAVONS DE MARSEILLE à 15 cent. le morceau.

[24]



[193]

BREVETE!!!

LE

Ciment-Universel

de Plüss-Stauffer

est incontestablement **sans rival** pour recoller tous les objets cassés, soit verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierre, marbre, métal, corne, bois, papier, carton, drap, cuir, etc., etc.

Se vend en flacons de 65 cent.

Seul dépôt pour le district : Imprimerie de la Gruyère, à Bulle.

J'offre 1000 quintaux

	Kg. 10	100
Pruneaux de Turquie, nouveaux	2.90	26.—
Poires douces succulentes	4.30	40.—
Bonnes poires	5.40	49.—
Poires sèches	4.10	39.—
Fignes en chaînes	3.80	34.—
P. tits raisins de Corinthe	5.20	49.—

Prix réduits par quantités de 500 1000 kg.
J. Wintger, Boswyl (Argovie).
 32] (H96Q)

COMMERCE DE VINS

Pour cause de liquidation, on trouvera dès ce jour un bon choix de **vins blancs du pays, vins rouges** d'origine. — S'adresser, avenue de la Gare, chez M. Jules GLASSON.
 Prix réduits et qualité de choix. [612]

Ph. JOLLIET, typographe, Bulle:

Bandes-adresses gommées.
Expédition d'imprimés.
Timbres caoutchouc. Timbres secs
Timbres métal. Timbres acier.
Machines à numérotter.
Tampons inépuisables.
Imprimeries portatives. [35]
 Catalogues et prix courants à disposition.

RELIURE EN TOUT GENRE

Encadrement de tableaux.

Emile JUDET

sur les Places, BULLE [68]

On demande

pour un ménage peu nombreux, à Bulle, une **fille** qui sache très bien faire la cuisine et soigner un jardin.
 S'adresser au bureau du journal. [36]

SUCCÈS MERVEILLEUX!

Le seul vrai **SAVON** aromatique

au lait de lis

de BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour, à Dresde et Zurich, est le savon le plus efficace et le plus propre contre les éruptions importunes, les taches de rousseur, les boutons, les dartres, comme aussi contre une peau dure, sèche et jaune, etc.
 En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

A LOUER

Dans la Grand'rue, un **appartement** au rez-de-chaussée, pouvant servir de bureau ou de magasin, si on le désire. Entrée à volonté.
 S'adresser à Frédéric Gex, facteur.

A louer:

Un **magasin d'épicerie** meublé, situé au centre de la ville.
 S'adresser au bureau du journal. [914]

On demande

des **brebis** pour la montagne de l'année 1895. — S'adresser à Claude NIDEGGER, à Hauteville. [30]

Savon au goudron et soufre

Le seul vrai fabriqué par BERGMANN & Cie, fournisseurs de cour à Dresde et Zurich, surpasse toutes les autres spécialités de ce genre par la prompte guérison des maladies cutanées. En se lavant deux ou trois fois par jour avec ce savon, il rend la peau fraîche et saine et constitue même un excellent préservatif contre les contagions et les refroidissements.

Se méfier des contrefaçons.

En vente à l'imprimerie de la Gruyère, à Bulle, à 75 centimes la pièce.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



PRIX DE L'AB

Pour la Suisse :
 Etranger, 1 an, 8 francs, payable d'avance.
 Prix du numéro : 1 franc.
 On s'abonne à tout paiement de po

NOUVE

Exposition on sait, d'inst. lage suisse. Maisons, qu'ou verses industr brodeuses, tre tume de leur créerait des p montagnards tion sont éval modèle vient adopte le pro certainement l'Exposition n

Assurance de ne pas con la revision de res et les ind pour l'assuran tre, il garanti times d'un acc mer l'obligatio Il se réserv particulier le et équitable d

Gothard. — date du 16 jan mins de fer q ment débliqu à destination Airolo-Ambri lanches. La n déblaïement s des ébouleme trains de voy qu'entre Lucce

FEUIL

LA

Timide à l'ex toutes les pers jamais de ses s. Aucun magis dose de travail plus conscienc tes, mais dans l et la répartie n Thérèse caus dément.

Sybil, au con côtés, savoura ment intéressa pas M. de Com se cachait pas lui.

Peu à peu, il mit de la fami de plus près.

Lui parler, i de la conversat était rare qu'il Mais sous se Il l'admirait, i La voix de T